DOSSIER DE MISE EN PLACE
D'UNE ASSISTANCE PEDAGOGIQUE A DOMICILE POUR RAISONS MEDICALES

Madame, Monsieur,

Le présent dossier contient les documents nécessaires à la mise en place d'une assistance pédagogique à domicile destinée aux élèves malades ou accidentés.

Il contient :

DOCUMENTS	*VOUS DEVEZ*
La fiche état de service fait	Compléter la partie des intervenants Faire signer la famille (qui seule peut attester de la présence d'un intervenant à son domicile) Retourner le document à la coordonnatrice du SAPAD à la fin de chaque mois
La fiche administrative pour le paiement des HSE (1er et 2d degré)	Faire compléter un exemplaire pour chaque intervenant Retourner à la coordonnatrice du SAPAD avant la fin de chaque mois (qui transmettra à l'Inspection Académique – bureau de la DOS)
Une fiche à l'attention des enseignants volontaires	A lire avant de débuter l'intervention

<u>ATTENTION</u> ! Ce dispositif existe uniquement grâce à une dotation du Rectorat qu'il serait dommage de perdre, faute de transmission des différents éléments (Fiche Etat de service fait, Fiche administrative pour le paiement des HSE).

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser à :

DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE

Service d'Assistance Pédagogique à Domicile
Mme Christine FAM
ASH 2
Bd de France
91012 – EVRY cedex
01 60 91 89 96